



Voyages Circuit Oriental Inc.

360 Notre-Dame O, Suite 400, Montréal, QC H2Y 1T9  
Téléphone: 514-861-8899; 1-877-261-8899

# Mémo de procédure (2021)

## Japon

Cher(ère) client(e),

Veuillez lire attentivement les informations ci-dessous pour compléter votre réservation.

### 1. Documents demandés pour la réservation

- Une fiche d'inscription complétée;
- Un formulaire d'autorisation par carte de crédit;
- Une photocopie de passeport présent;

*Note : le passeport doit avoir une validité au moins de 6 mois à partir de la date du retour au Canada;*

### Façon 1: Soumettre l'inscription en ligne

- ① Choisissez le forfait auquel vous voulez vous inscrire en visitant : [www.circuitoriental.com](http://www.circuitoriental.com);
  - ② Remplissez le formulaire et cliquez le bouton, soumettez quand vous finirez;
  - ③ Effectuez le paiement requis en ligne;
- Le formulaire d'inscription sera automatiquement envoyé à notre système.

### Façon 2: Remplir le formulaire d'inscription à la main

- ① Obtenez le formulaire en papier ou le fichier PDF auprès de notre agence;
- ② Veuillez nous le faire parvenir par la poste, par courriel à [info@circuitoriental.com](mailto:info@circuitoriental.com), avec une photocopie de votre passeport;
- ③ Effectuez le paiement requis. Pour les clients qui paient par carte de crédit, remplissez le formulaire d'autorisation.

### 2. Paiement du voyage

#### 1) Mode de paiement

Nous acceptons le paiement par comptant, chèque, chèque de carte de crédit, carte de crédit (MasterCard et Visa).

Un rabais est effectué dans votre facture si vous payez tout le forfait par comptant ou chèque. Les chèques sont payables à l'ordre de Voyages Circuit Oriental et déposés dans un compte en fidéicommiss régi par la Loi de protection du consommateur du Québec.

#### 2) Trois fois de paiement du voyage

##### Dépôt requis lors de la réservation:

- ① 500\$ par personne pour un voyage dont le prix est moins ou égal à 5 000\$;
- ② 600\$ par personne pour un voyage dont le prix est entre 5 001\$ à 6 500\$;
- ③ 700\$ par personne pour un voyage dont le prix est entre 6 501\$ à 8 000\$;
- ④ 800\$ par personne pour un voyage dont le prix est entre 8 001\$ à 9 500\$;
- ⑤ 900\$ par personne pour un voyage dont le prix est supérieur ou égal à 9 501\$;

##### Deuxième paiement au plus tard 120 jours avant la date de départ:

- ① 2 500\$ par personne pour un voyage dont le prix est moins ou égal à 5 000\$;
- ② 3 000\$ par personne pour un voyage dont le prix est entre 5 001\$ à 6 500\$;
- ③ 3 500\$ par personne, pour un voyage dont le prix est entre 6 501\$ à 8 000\$;

- ④ 4 000\$ par personne, pour un voyage dont le prix est entre 8 001\$ à 9 500\$;
  - ⑤ 4 500\$ par personne, pour un voyage dont le prix est supérieur ou égal à 9 501\$;
- Note: 500\$ supplémentaire pour l'occupation simple.*

**Dernier paiement :** La balance de la facture est requise **60 jours** avant la date de départ.

*Voyages Circuit Oriental se réserve le droit d'annuler la réservation si le solde complet n'a pas été reçu à l'échéance.*

*Note : Le prix de tous les forfaits est établi en dollar Canadien.*

### 3. Assurance de voyage

Tous les clients sont fortement conseillés de posséder d'une assurance de voyage qui couvre la durée de leur voyage. Veuillez nous contacter pour une soumission selon vos besoins. Notre agence offre une variété de régimes d'assurance, tels que le Régime COVID-19, le forfait complet, le forfait annulation, le forfait annuel, etc.

Pour les clients qui ont leur propre couverture d'assurance, nous vous demanderons de nous fournir l'information précise.

### 4. Billet d'avion

Le billet d'avion est émis à la date requise par la compagnie aérienne et l'agence de voyage. Notre agent vous informe avant l'émission de billet.

Veuillez nous confirmer promptement votre paiement. Dans le cas où ce paiement n'est pas reçu à l'échéance en raison du retard du client, le client devra assumer toute la responsabilité causée par cet effet, incluant des frais supplémentaires, s'il exigerait. Une fois le billet émis, l'annulation ou modification du billet d'avion sera effectuée selon les politiques de chaque compagnie aérienne.

**L'assignement du siège dans l'avion est hors de contrôle de VCO.**

**Des frais supplémentaires et des frais de service s'appliquent pour la sélection de siège (si disponible). Certaines compagnies aériennes ne permettent pas à la sélection de siège.**

### 5. Bagage

Les bagages sont limités à une valise par personne plus un sac de voyage si nécessaire. Le poids des valises permis est inférieur lors des vols internes et domestiques, comparé aux vols internationaux et dépend de la politique des différentes compagnies aériennes. Des frais supplémentaires peuvent être exigés si les bagages excèdent le poids imposé.

En cas de perte ou de dommage des bagages lors du transport aérien, il est de la responsabilité du voyageur de faire une déclaration auprès de la compagnie aérienne.

Consultez notre agent(e) pour en savoir plus sur les restrictions de poids et des objets interdits dans les bagages.

### 6. Visa d'entrée au Japon

Le visa n'est pas requis pour les détenteurs du passeport canadien, pour un séjour moins de 90 jours.

Le passeport doit être valide au moins jusqu'à 6 mois à partir de la date de retour au Canada.

### 7. La rencontre de pré-voyage du groupe

Entre deux ou trois semaines (sauf indication contraire) avant le départ, se tient une rencontre du groupe en personne ou virtuellement. La date, l'heure et le moyen vous seront communiqués par courriel. Votre participation est très importante.

*Note : Tous les pamphlets sont préparés un an à l'avance. Les informations sur les pamphlets ne sont pas le projet final du voyage. Nous vous remettons un projet final lors de la rencontre de pré-voyage.*

### Politique d'annulation

La demande d'annulation par le voyageur doit être faite par écrit à Voyages Circuit Oriental. La date de la réception par VCO détermine le jour d'annulation. Le jour du départ est exclu du décompte pour déterminer les frais d'annulation.

#### Frais d'annulation

De l'inscription jusqu'à 121 jours avant le départ: une pénalité d'un montant égal au dépôt versé (exception: si le billet d'avion est déjà émis, les pénalités de la compagnie aérienne et de la grossiste aérienne s'appliquent).

De 120 à 61 jours avant la date de départ: 30% du prix du voyage est non-remboursable;

De 60 à 31 jours avant la date de départ: 50% du prix du voyage est non-remboursable;

De 30 jours et moins avant la date de départ: 100% du prix du voyage est non-remboursable;

Si l'annulation d'un voyageur affecte le type de chambre d'un autre voyageur, le frais supplémentaire d'occupation simple s'appliquera pour la personne dont le type de chambre a été modifié.

En cas d'une annulation ou d'une modification par VCO ou par le voyageur, en raison des situations de force majeure (consultez nos Conditions générales pour la liste des situations), le voyageur a l'obligation d'accepter le traitement proposé par Voyages Circuit Oriental.

Voyages Circuit Oriental s'engage à agir pour le mieux de ses voyageurs, en cas de force majeure, ceux-ci sont tenus de coopérer avec Voyages Circuit Oriental, en acceptant, sans condition, l'annulation ou la modification de son dossier, selon les Conditions générales présentes ou selon les modalités de bonne volonté proposées par Voyages Circuit Oriental.

**Pour plus de renseignements, veuillez lire attentivement nos Conditions générales.**